

AG de l'ICCRROM

Président et vice-présidents (Bureau de l'Assemblée générale)

Au début de chaque session, l'Assemblée générale élit, sur proposition du Conseil, un président et trois vice-présidents. Les candidats à ces postes doivent être des délégués d'États membres.

Le président prononce l'ouverture et la clôture de chaque séance de l'Assemblée générale. Il dirige les débats, assure l'observation du présent Règlement, donne la parole, met les questions aux voix et proclame les décisions. Il se prononce sur les motions d'ordre, règle les délibérations de chaque séance et veille au maintien de l'ordre

Les vice-présidents assistent le président durant l'Assemblée générale si besoin est. Si le président est obligé de s'absenter pendant tout ou partie d'une séance, il est remplacé par l'un des vice-présidents, lequel a les mêmes pouvoirs et les mêmes responsabilités que le président.

Précédentes Assemblées Générales:

- **30ème session, Rome, 2017**
Anne NYHAMAR (Norvège), en qualité de Présidente de la XXXème session.
Zoe REID (Irlande)
Sarkis EL KHOURY (Liban)
Thembelani BEKEZELA NHLABATSI (Eswatini).
- **29ème session, Rome, 2015**
Orysia LUCHAK (Canada), en qualité de Présidente de la XXIXème session.
Valérie MAGAR (Mexique)
John KIMARO (République-Unie de Tanzanie)
Nagi Saleh THAWABAH (Yémen).
- **28ème session, Rome, 2013**
Marian DEL EGIDO (Espagne), en qualité de Présidente de la XXVIIIème session.
Eglal Mohamed Osman Elzuba EL MALIK (Soudan)
Damin WANG (Chine)
Omar Vielma (Venezuela).